

THÈME	SOUS-THÉMATIQUES
ORGANISATION ADMINISTRATIVE & SERVICES PUBLICS	Fracture numérique
	Niveaux et missions des collectivités territoriales
	Services publics et ruralité
	Modalités électorales
	Accès au droit et complexité de l'information
	CAF / Pôle Emploi / CARSAT / CPAM / Maisons de service public
	Relations administration

Union Départementale des Associations Familiales de la Nièvre

Grand débat du 07 Mars 2019



DIAGNOSTIC : conséquences pour les familles	
<p><b>Positif :</b></p>	<p><b>Négatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une jungle d'aides parfois méconnues</li> <li>- Manque d'information sur les aides disponibles, on ne sait pas où chercher l'information</li> <li>- Dispositifs d'aides existants mal connus (centre sociaux, offres communales tels que des bus qui parfois sont vides !)</li> <li>- Fracture numérique</li> <li>- Manque de personnel formé dans les mairies, centres sociaux... pour répondre aux besoins des citoyens</li> <li>- Communication vers les citoyens peu efficace des administrations (soit trop, soit pas assez)</li> <li>- Difficulté pour accéder aux services publics/administrations (distance, personnel à mi-temps en mairie, ...)</li> <li>- Zone blanche internet / téléphonie mobile</li> <li>- Baisse de la participation lors des votes, démotivation des citoyens</li> <li>- Nombre trop important de députés et sénateurs en France</li> <li>- Trop d'échelons administratifs : Commune - avec aggro, département, région, préfecture, sous préfecture) parfois jugés inutiles comme les régions, départements (la notion de territoire département reste importante). Méconnaissance des missions.</li> <li>- Manque de disponibilité des élus (à noter que les maires sont plus accessibles que les conseillers départementaux)</li> </ul>

SOLUTIONS POSSIBLES	PLACE DES ASSOCIATIONS & DES FAMILLES
<p>-Attribuer les aides de façon plus automatique. Développer les sites institutionnels pour avoir une info fiable (exemple : Isolation à 1 euro)</p> <p>- Les maisons de service public existent mais se bornent essentiellement à orienter le citoyen. Création du maison citoyenne au sein des communes, urbaines et rurales qui prendraient en charge les besoins des citoyens et pas uniquement l'orientation (modèle Civic center aux USA); agents spécialisée et compétents pouvant répondre à toute demande dans tous les domaines. Aide possible pour les personnes ayant des difficultés avec le numérique (faire avec ou apprendre à faire). Sur RDV ou pas, possibilité de Visio pour entrer en contact avec un spécialiste.</p> <p>Possibilité d'organiser des tournées par bus pour venir dans la maison citoyenne pour les personnes ayant des difficultés (personnes âgées, handicap, pas de véhicule, pas de permis, ...). Bus de la maison citoyenne qui circulerait dans le département pour les endroits plus reculés. Ressources : Redispacher les fonctionnaires/agents d'autres administrations (CAF, département, MSA, Sécu, ANPE, ...).</p> <p>- Améliorer la communication : plus transversale entre administrations / services publics. Remettre de la communication verbale dans les communes rurales, comme ce qui existe en ville avec les conseils de quartier ou organiser des débats. Mettre en place bus pour ceux ne pouvant se déplacer.</p>	<p>- L'association doit assurer un rôle social. Lien entre particulier et administration. Rôle d'information. Ne doit pas faire à la place de l'Etat ou autres administrations.</p> <p>- Valoriser le bénévolat &gt; Crédit d'impôt, remboursement des frais via son association (donc subvention spécifique)</p> <p>- Développer les guides des associations (ex: comme à Nevers)</p> <p>- Valorisation des associations (ex: lors des vœux, le maire pourrait permettre aux associations de présenter leurs activités)</p>

SOLUTIONS POSSIBLES	PLACE DES ASSOCIATIONS & DES FAMILLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élargir les horaires des mairies</li> <li>- Renforcer le rôle du maire. Pour tous ceux ayant une activité, possibilité de se mettre en "dispo" durant le mandat avec obligation pour l'employeur de retour sur le poste. Renfort de personnels salariés pour l'aider dans sa mission.</li> <li>- Revoir les missions, voir suppression d'échelons ; pas de doublons. Renforcer le rôle de la commune ; proximité.</li> <li>- Suppression du sénat (pas légitime : élection indirecte, mandat de 9 ans). Si conservé, réduire à 5 ans. Avoir un nombre de députés identique par département (exemple : 4). Nombre de députés en fonction de la superficie du territoire et non en fonction de la population.</li> <li>- Consultations citoyennes, référendum local. Vote en semaine sur le temps de travail / scolaire (+18 ans) avec possibilité de voter depuis son site professionnel même si différent du site du domicile.</li> <li>Comptabiliser le vote blanc et revoir les règles d'élection (exemple : Vote blanc majoritaire !)</li> <li>- Développer la couverture internet / mobile</li> </ul>	